



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-91392>

Département(s) de publication : 30

Annonce n° 26-91392

Services

Section 1 - Reference de l'avis initial

Pas d'avis initial

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ville de Beaucaire (30)

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 21300032600016

Ville : Beaucaire

Code postal : 30300

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 30

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Concession de service pour la fourniture, l'installation, la gestion et l'entretien du mobilier urbain affecté au service d'abris voyageurs et de panneaux publicitaires

Code CPV principal - Descripteur principal : 34928400

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Concession de service pour la fourniture, l'installation, la gestion et l'entretien du mobilier urbain affecté au service d'abris voyageurs et de panneaux publicitaires

Critères d'attribution : Valeur technique 60% Les sous-critères sont précisés dans le règlement de la consultation. Aspect financier / Campagne d'affichage 40% - Les sous-critères sont précisés dans le règlement de la consultation.

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Référence de l'avis initial : Annonce n°25-86118 du 28/07/2025 Le Conseil Municipal de la Commune de Beaucaire, par délibération n°26.081 du 22 juillet 2026 a décidé d'attribuer la concession de service pour la fourniture, l'installation, la gestion et l'entretien du mobilier urbain affecté au service d'abris voyageurs et de panneaux publicitaires une durée de 10 ans à compter de la notification, à CITY MEDIA, 24-26 Quai Alphonse Le Gallo, CS 20241, 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT et a autorisé Monsieur Le Maire, ou son délégué, à signer l'ensemble des actes à intervenir à cet effet, notamment le

contrat de concession. La notification a eu lieu le 01/09/2026. Le tribunal territorialement compétent est : Tribunal Administratif de Nîmes 16 Avenue Feuchères CS 88010 30941 NIMES CEDEX 9 Tel : 04 66 27 37 00 Courriel : greffe.ta-nimes@juradm.fr Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : -Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. -Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. -Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). - Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. -Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérécours Citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr

Date d'envoi du présent avis à la publication : 22/09/2026